

CHRONIQUE DES FOUILLES DANS LES NÉCROPOLES À TOMBELLES DE LA TÈNE EN ARDENNE BELGE

Quand on examine une carte oro-hydrographique de Belgique on remarque que la chaîne hercynienne à haut relief venant — si l'on peut dire — de l'Eifel s'enfonce comme un coin gigantesque dans la province du Luxembourg qu'elle traverse en diagonale depuis la région de Vielsalm jusqu'à celle de Bouillon, pour s'effacer à proximité de la Meuse.

L'échine faitière, parcourue à peu près exactement par la ligne de chemin de fer Bertrix - Libramont - Bastogne - Gouvy, dépasse à maints endroits la courbe hypsométrique de 500 m.

Ruisseaux et rivières ont creusé dans ses flancs de profonds sillons séparés entre eux par des promontoires qui restent soudés à la chaîne principale.

Le versant nord s'étale largement vers les bassins de la Lesse, de l'Ourthe, de l'Amblève et la région de la Famenne, tandis que le versant sud tombe assez brusquement vers les bassins de la Rulles et de la Semois.

Si, sur cette chaîne, on délimite les secteurs dont la cote d'altitude dépasse 450 m on obtiendra un dessin représentant approximativement une dorsale qui joint Bertrix à Saint-Vith sur laquelle s'insèrent, en arêtes de poisson, les promontoires sculptés par les cours d'eau aux âges tertiaire et quaternaire ⁽¹⁾.

C'est le territoire de prédilection des peuplades installées chez nous, dès le début du deuxième âge du fer, à l'époque de la Tène I. Il est impossible de dire où se trouvaient leurs sites d'habitat mais on peut affirmer que leurs nécropoles occupent la plupart des sommets du haut plateau ardennais.

Leurs sépultures, les tombelles, ont la forme de petits tumuli très aplatis de 5 à 15 mètres de diamètre, de 30 centimètres à 1,50 mètre de hauteur.

Ces tombelles sont parfois isolées mais elles sont plus souvent réunies en chapelets composés d'un nombre très variable d'unités : de deux à une vingtaine. Si certaines sont aisément reconnaissables même de loin, surtout quand elles se profilent sur l'horizon, d'autres échapperaient aux regards sans le concours de circonstances favorables (éclairage, végétation, etc.).

(1) Cf. A. DE GHELLINCK, M. A. LEFÈVRE et P. L. MICHOTTE, *Belgique, carte oro-hydrographique*, Inst. cartogr. militaire, 1937. La courbe de niveau intermédiaire entre 500 et 400 m n'y figure pas.

Dans la zone qui nous intéresse, l'usage de l'ensevelissement sous tombelle s'est prolongé au cours même de l'occupation romaine. Disons aussi que certaines industries forestières d'autrefois ont laissé des vestiges (comme les « faudes » de charbonniers) qui ressemblent parfois à des tombelles au point qu'on peut s'y méprendre.



FIG. 1. Tombelle en sous-bois près de Neufchâteau.

(Photogr. de l'auteur.)

En descendant du nord-est au sud-ouest on peut distinguer, dans l'ensemble des nécropoles celtiques ardennaises à tombelles, trois sous-groupes : celui de la région d'Houffalize, celui de la région de Bastogne et, enfin, celui du pays de Neufchâteau. Il n'existe entre eux aucune solution de continuité ni de différence spécifique, mais cette distinction rend simplement plus commode la nomenclature géographique.

Dans la première de ces régions, les tombelles de **Bovigny**, au nombre d'une vingtaine, ont été signalées par le Docteur P.-F. Lomry. Elles ont été fouillées en partie par lui, ensuite par le Service des fouilles des Musées royaux d'Art et d'Histoire, en 1928 et en 1930. On peut voir le mobilier qui en provient, vases élevés à cols évasés, bracelets de bronze, dans les vitrines de la section Belgique ancienne des Musées du Cinquante-



naire (2). D'autres sépultures de la même époque ont été étudiées dans les environs de Bovigny (3).

La région de Bastogne est mieux connue — du moins quant à la répartition des nécropoles — par les recherches, toujours opérées sur le terrain même, par les abbés V. Balter et Ch. Dubois qui ont publié leur carte archéologique, au 40.000^e, en 1936. Il va de soi que cette carte est et sera encore à compléter (4).

Ces deux chercheurs patients n'ont pratiqué eux-mêmes aucune fouille de tombelle gauloise. Ils se sont contentés de guider sur place, à la Malmaison (commune de Hollange), M. J. Troisier, de Bruxelles, lequel éventa, en 1936, deux tombelles sans grand profit (5). A lire leur rapport, qu'il n'est pas facile d'interpréter à cause de la mauvaise qualité des dessins, on peut présumer que les auteurs de la fouille, en quête d'« urnes et autres objets », ont mal expliqué leurs découvertes. Dans la tombe n° 2 notamment, il semble bien qu'ils aient attribué à des devanciers le creusement d'une fosse qui pouvait être la tombe primitive elle-même. Leur découverte de deux fers de lance ne devait pas donner lieu à déception : c'est le mobilier commun d'une tombe d'homme (6).

La fouille la plus complète et, somme toute, décisive dans cette région de Bastogne est l'œuvre du baron de Loë à Sibret, au lieu-dit *Belle-Eau*, en 1896. Six tombelles y furent explorées. Elles renfermaient le mobilier que l'on peut aujourd'hui appeler « classique » des tombelles ardennaises : urnes à large ouverture, et surtout torques en bronze accompagnés de bracelets de même métal, lesquels se présentent sous la forme de torques en miniature (7).

(2) Fouilles non publiées. Rapport sommaire dans E. RAHIR, *Vingt-cinq années de recherches...*, Bruxelles, 1928, 204 et 265. — Au Musée d'Arlon, une urne provenant de Courtil (Bovigny) dont le dessin orne la couverture de la 2^e éd. du catalogue : A. BERTRANG, *Le musée luxembourgeois...*, 1954. — Photographie de deux vases décorés au peigne et de deux bracelets de bronze dans X.-M. MARIËN, *La céramique en Belgique de la préhistoire au moyen âge*, Bruxelles, 1961, 38.

(3) « Les tombelles de Cherain appartiennent au même groupe [que celles de Bovigny]. Étudiées par M. J. Breuer..., elles ont donné des poteries de la même époque et deux beaux fers de lance » : Ch. DUBOIS, *Le Luxembourg préhistorique et protohistorique*, *Ann. Inst. arch. Lux.*, XL, 1939, 29. — Les photographies conservées aux A. C. L. donnent une vue générale d'une tombelle ouverte à Honvelez (section de Bovigny) : nos 6679 E et 6680 E, et des vues générales de la fouille à Mont-le-Ban (comm. contiguë à Bovigny) : nos 6677 E, 6678 E, 6681 E et 6674 E.

(4) *Contribution à la carte archéologique de la Belgique, prov. de Luxembourg*, feuille 65, planchettes 2, 3, 4, 6, 7, 8, Sibret, Bastogne, Wardin, Juseret, Fauvillers, Romeldange, dans *Ann. Inst. arch. Lux.*, LXVII, 1936, 202-330. Pages du tirage à part numérotées de 1 à 130. — Depuis lors nous avons reconnu des champs de tombelles notamment à Lutrebois et à Villers-la-Bonne-Eau.

(5) J.-V. TROISIER, *Les fouilles de deux tombelles à Hollange*, dans le *Bull. Inst. arch. Lux.*, 1937, 43-44, 3 planches (bonnes photos des deux fers de lance).

(6) Ainsi dans la tomb. n° 5, « Aux Bouchons », à Sainte-Marie-Chevigny. Cfr *infra*.

(7) Publication dans le *Bull. Soc. Anthropol. Brux.* XVI, 1897-1898, 260-264, 1 pl., et dans les *Ann. Soc. Arch. Brux.*, XII, 1898, 424-425. — La maquette d'une tombelle de Sibret exposée au



Certes, le baron de Loë « rattache les sépultures de Sibret à celles de la Marne », alors que les études modernes nous orientent dans une autre direction en reliant les populations de notre Ardenne au groupe de l'Hunsrück-Eifel, ce qui n'exclut pas les influences marniennes dans la céramique notamment (8). Mais il fait des constatations intéressantes qui marquent un point de départ valable.

Il se rend compte qu'il découvre une tranche de civilisation jusqu'alors presque inconnue en Belgique, celle de la Tène. « La découverte de Sibret vient, infirmer, écrit-il, cette opinion de l'absence de transition en Belgique entre l'époque de Hallstatt et l'époque romaine ». Il ajoute : « Ce fait est très important en ce sens qu'il établit l'existence dans notre pays d'une phase de civilisation qu'on croyait jusqu'ici ne pas y avoir pénétré ». Ensuite, il observe, comme nous le ferons souvent après lui, que dans la majorité des tombes les ossements des cadavres ont été « entièrement consommés », mais dans d'autres il subsiste assez de débris pour établir qu'il s'agit bien de tombes à inhumation. Toutefois, ignorant encore toutes les variantes que l'on peut rencontrer dans une seule nécropole, le baron de Loë attribue parfois à des pillards l'absence de mobilier, voire l'absence de fosse sépulcrale dans certaines tombes.

Plus tard, dans ses populaires *Notions d'archéologie...*, éditées par le Touring Club de Belgique, l'auteur considérera encore les tombes de Sibret comme une sorte d'*hapax* archéologique parce que « l'incinération des corps fut le rite prédominant à l'époque de la Tène ».

Mais c'est au pays de Neufchâteau que les découvertes récentes se rapportant à cette époque de la Tène I ont permis aux archéologues de se faire une idée plus précise de l'importance des nécropoles, de leur aire de dispersion ainsi que des modes d'ensevelissement.

Que les sépultures soient nombreuses on n'en doutera pas en examinant la carte archéologique, très schématique et déjà incomplète, que nous avons dessinée dans un ouvrage d'histoire régionale (9). On peut affirmer

Musée du Cinquantenaire est, à son tour, devenue « classique » : photo aux A. C. L., n° 7287 A. — On retrouvera le plan d'une tombelle en coupe et une fotogr. d'un torques et de deux bracelets dans M.-E. MARIËN, *Oud-België*, 1952, 381 et 382.

(8) Les découvertes mentionnées ici sont replacées dans leur cadre historique et archéologique dans l'important ouvrage déjà cité de M.-E. MARIËN, *Oud-België, van de eerste landbouwers tot de komst van Caesar*, 528 pp., avec une abondante bibliographie, cartes, photographies et dessins. L'auteur distingue cinq groupes régionaux de trouvailles de la Tène primitive en Belgique. Le « groupe ardennais » qui fait l'objet de notre article est divisé par lui en deux sous-groupes : le premier se rapportant à la région de Bovigny, Cherain ; le second comprenant le reste de l'Ardenne. — Cfr aussi du même auteur, *La céramique en Belgique de la préhistoire au moyen âge*, Bruxelles, 1961, 84 pp., particulièrement les pp. 27 à 38.

(9) A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du Pays de Neufchâteau*, 1956, 27. Notre maître M. J. Breuer a trop insisté sur les périls que faisait courir au patrimoine archéologique la publication de cartes archéologiques à grande échelle pour que nous n'ayons pas tenu compte de ses conseils.

que presque toutes les hauteurs d'une altitude supérieure à 450 m, plus particulièrement sur la ligne de faite entre les bassins du Rhin et de la Meuse, recèlent des tombes de la Tène.

Il nous faut d'abord réserver une place aux tombelles de Nivele (commune d'Assenois [lez-Neufchâteau]) qui ont été fouillées à une époque où l'on ne se rendait pas bien compte des problèmes posés. On ignore tout le détail de cette exploration qui a eu lieu vers l'année 1890 et c'est dommage car cette famille de tombelles paraît faire bande à part parmi ses voisines ⁽¹⁰⁾.

Elle n'occupe pas l'emplacement traditionnel sur un haut sommet et, de plus, son mobilier présente des caractères bien particuliers. Les rares objets qui n'ont pas été détruits sont conservés au musée d'Arlon. Parmi eux on remarque une fibule en forme de cygne, de réelle valeur esthétique.

Nous voudrions nous arrêter plus longuement aux découvertes faites dans la région de Neufchâteau au cours de ces dernières années : elles inaugurent une phase de recherches nouvelles. Notre propos est d'établir, aussi nettement que possible, la chronologie et la topographie de ces travaux récents, car ils ont déjà donné lieu à des confusions qui risqueraient de s'accroître ⁽¹¹⁾.

1942 : Tombelle de la Hutte

Nous avons fouillé, en 1942, une tombelle que nous avons découverte, grâce à la lumière frissante du soleil couchant, en passant sur la route de Neufchâteau à Bastogne, à mi-chemin entre les localités de Longlier et de Bercheux. Les circonstances limitaient nos moyens d'action et la fouille se circonscrit à la partie centrale.

(10) Fouilles commencées par G. Déome vers 1890 (?) continuées par J.-B. Sibener, à l'époque conservateur du musée archéologique d'Arlon, mais inachevées. — Cfr note de J.-B. Sibener dans E. TANDEL, *Les communes luxembourgeoises*, VI b, 1437 et 1438 (= *Ann. Inst. arch. Lux.*, XXVIII, 1893). — Au musée d'Arlon on signale, en 1935, l'existence de « morceaux d'urnes, de fragments d'une épée (ce serait la seule que nous connaissions) et d'une fibule en bronze » ; A. BERTRANG, *Le musée luxembourgeois...*, *Guide sommaire*, Arlon 1935, 24. Mais le même guide, éd. de 1954, ne mentionne plus les fragments d'épée. M. M.-E. MARIËN (*Oud-België...*, 385) rapproche la poterie de celle des champs d'urnes et il donne une bonne photographie de la rare fibule en forme de cygne. Quant aux débris de fer découverts il eût été prudent de les conserver. A leur sujet, J.-B. Sibener écrit « qu'ils sont difficiles à déterminer ; ils peuvent avoir appartenu à un bouclier ». En 1911, on parle encore d'un « cercle de bouclier » (Lettre de la Soc. d'archéol. de Brux. pour obtenir une autorisation de fouilles, aux archives du Serv. des Fouilles, aimablement communiquée par M. J. Breuer en 1951). Ne s'agit-il pas du bandage d'une roue de char ? — Photogr. de l'urne restaurée : A. BERTRANG, *op. cit.*, éd. 1960, 33.

(11) Ainsi dans la chronique des acquisitions du musée d'Arlon (*Bull. Inst. arch. Lux.* 1959, 92), une confusion s'établit déjà entre le mobilier de la Hutte et celui de Lionfaing, à Bercheux.

Altitude : 491 m.

Nombre : une tombelle, appartenant probablement à un groupe qui s'étale, en ordre lâche, du hameau de la Hutte à Massul.

Caractéristiques : sous le tertre très aplati, vaste fosse centrale (2,50 m × 1,40 m). Squelette complètement disparu. Une petite excavation à chacun des angles de la fosse. Chape de gros cailloux de quartz dispersés dans le centre du tertre. Collier et bracelets littéralement incrustés dans le fond de la fosse, ce qui nous fit croire à un simulacre d'inhumation, mais les découvertes ultérieures ne permettent plus de douter de l'inhumation véritable.

Mobilier : un torques à boules en bronze torsadé, deux bracelets en bronze (réduits en poussière), une petite urne à col évasé, pâte lisse rosâtre. — Déposé au musée d'Arlon, après traitement en laboratoire (A. C. L.).

Dénomination : La Hutte, hameau du village de Bercheux, commune de Juseret. Tombe pratiquement à la limite des communes de Juseret et de Longlier.

Bibliographie : publication, avec plans et photo du mobilier : A. GEUBEL, *La tombe celtique de La Hutte, Archéologie*, 1945, 167-172. — Photo du mobilier reprise dans M. E. MARIËN, *Oud-België*, 1952, 378. Etc. — Photos (mobilier) A. C. L., 30450 A ; 30452 A ; 53932 A.

1947: Tombelle de Lionfaing

Pour répondre aux instances de M. l'abbé Ed. Guillaume, ancien curé de Bercheux, qui préparait une étude archéologique sur sa paroisse, nous avons fouillé une tombelle repérée sur la hauteur de Lionfaing. Avant le dégagement de la fosse centrale, sur le conseil de M. J. Breuer, nous avons demandé le concours de M. M.-E. Mariën qui participa à la fouille jusqu'à la fin des travaux.

Altitude : 520 m.

Nombre : une tombelle qui, avec sa voisine, peut appartenir à un groupe qui s'échelonne dans la direction de Vaux-lez-Rosières.

Caractéristiques : fosse rectangulaire centrale (1,90 m × 0,80 m). Squelette complètement disparu. Comme dans la précédente, torques et bracelets sur le fond de la fosse, à l'emplacement du cou et des poignets. Fragments de tissu sous les torques. Quelques particularités dans le tertre.

Mobilier : torques à tampons en bronze lisse, bracelets de même style, anneau (?) en fer. — Déposé au musée d'Arlon (1957) après traitement en laboratoire (A. C. L.).

Dénomination : lieu-dit « Lionfaing », à Bercheux, commune de Juseret. Parfois nommée « t. de Wideumont » à cause de la proximité de la gare de ce nom, ainsi dans A. BERTRANG, *Le musée luxembourgeois... guide sommaire*, 1954, p. 24 ; dans M.-E. MARIËN, *Oud-België...*, p. 386.

Bibliographie : publication en préparation (A. Geubel et M.-E. Mariën). Courte notice dans M.-E. MARIËN, *op. cit.*, 386. — Photo du mobilier : A. C. L. 176742 B. — Pour les sites archéologiques voisins : E. GUILLAUME, *Découvertes archéologiques faites sur le territoire de Bercheux, commune de Juseret, Ann. Inst. arch. Lux.*, LXXXI, 1950, 3-25 (avec carte au 40.000^e).

1952: Tombelles d'Hamipré

Le point culminant de la région de Neufchâteau se situe à deux kilomètres de la ville de ce nom, au-dessus de la gare d'Hamipré (chemin de fer Arlon-Bruxelles). Un grand calvaire a été érigé à cet endroit, où les

cartes militaires placent un « ancien signal géodésique ». Le Service des fouilles de l'État accepta, à notre demande, de pratiquer des fouilles dans ce petit groupe de tombelles qui présentait un grand intérêt pour l'histoire de Neufchâteau.

Altitude : 515 m.

Nombre : quatre tombelles fouillées sur quatre, mais la fouille doit être complétée.

Caractéristiques : tombes « vides » (à contrôler) à côté de tombelles à mobilier. Fosses centrales sauf dans une tombelle qui renferme trois fosses distinctes disposées en U. Squelettes totalement disparus.

Mobilier : céramique peinte, fibule, fers de javelot, boucle de courroie. — A l'étude. Destiné au musée d'Arlon.

Dénomination : lieu-dit « Sur la Hasse », commune d'Hamipré.

Bibliographie : fouille à compléter et à publier. Résumé dans A. GEUBEL et L. GOURDET, *Histoire du pays de Neufchâteau*, 1956, p. 31, avec dessin du mobilier d'une tombe. — Photo A. C. L. : n^{os} 139433 B et 139434 B (un vase).

1957-1960 : Tombelles de Namoussart

En 1957, quelques « chercheurs » de Neufchâteau entreprirent de fouiller, par intermittence et dans des conditions généralement peu favorables, l'importante nécropole de Namoussart, dont les tombelles sont presque alignées sur la ligne de faite séparant le bassin de la Vierre (Semois, Meuse) de celui de la Sûre (Rhin), entre les villages de Namoussart et d'Ebly. Ces tombelles avaient été signalées et probablement fouillées en partie au siècle dernier (cfr E. TANDEL, *Les Communes luxembourgeoises*, VI a, 1893, 121, et *Ann. Inst. arch. Lux.* XXIX, 1894, 69). Elles constituent un ensemble assez spectaculaire ⁽¹²⁾.

Altitude : 495 m.

Nombre : neuf tombelles fouillées en comprenant celle d'une hauteur voisine, au-dessus du Moulin de Cherpay.

Caractéristiques : types divers, plusieurs tombes à fosse centrale, d'autres « vides », d'autres sans fosse ; une tombe avec inhumation secondaire, une avec débris de deux roues de char. Relativement peu de céramique. Fragments d'os (boîte crânienne) observés mais non conservés.

Mobilier : vases, plusieurs torques, bracelets, débris métalliques. Actuellement au « Musée de la vie ardennaise » à Neufchâteau.

Dénomination : lieu-dit : « Au-dessus du Fond de Ligne », à Namoussart, commune d'Hamipré.

Bibliographie : fouilles non publiées. Dans une brochure stencillée (*Les Cahiers chestrolais*, 1), description sommaire des tombelles n^{os} 1, 2 et 3 (avec dessin du torques et bracelets de la t. 2). — Notes brèves de S. J. D. L. dans *Archéologie* 1958, 137 (: « espérons que la fouille aura été menée avec tout le soin nécessaire ») ; de A. G., *ibid.* 1959, 312 ; dans *Ardenne et Famenne*, 1958, 75 — 1959, 178 et 194 ; dans la presse locale.

(12) C'est après avoir visité ce site, qui l'avait impressionné, que l'abbé Ch. Dubois adressait, en 1947, une longue note au Service des fouilles où il prônait une exploration systématique des « tertres funéraires de l'Ardenne » (publiée, avec modifications, dans une feuille hebdomadaire, *Dimanche-Bastogne*, 21 et 28 sept., 5 oct. 1947).

1961 : Tombelles de Sainte-Marie-Chevigny

Le Service des fouilles de l'Institut national du Patrimoine artistique, désireux de fouiller une « famille » complète de tombes de la Tène, porta son choix sur celles que nous avons découvertes en sous-bois, il y a une vingtaine d'années, non loin du *Pont des Hets*, lequel franchit la ligne de chemin de fer de Libramont à Bastogne entre les gares de Wideumont et de Bernimont. M. P. Bonenfant assurait la responsabilité des travaux qui purent s'accomplir dans d'excellentes conditions pendant un mois (mai 1961).

Altitude : 530 m.

Nombre : sept ; une huitième, qui n'était pas accessible, reste à fouiller.

Caractéristiques : groupement serré, types divers constituant un échantillonnage assez complet. Tombes « d'hommes » avec armes (pointes de lance et de javelot) alternant avec tombes « de femmes » (torques, bracelets en bronze), une tombe « vide », Céramique dans deux tombes seulement, fort semblable à celle d'Hamipré. Squelettes disparus mais quelques dents « bronzéifiées » au voisinage d'un torques (même observation à Namoussart).

Mobilier : plusieurs torques, bracelets, pointes de lance, céramique (vases élancés, certains décorés de peinture). Le tout en mauvais état, actuellement en laboratoire (A. C. L.).

Dénomination : lieu-dit « Les Bouchons ». Bois communal de Sainte-Marie-Chevigny (tel est le nom traditionnel que la Commune voudrait voir adopter officiellement pour abandonner celui de Sainte-Marie-lez-Neufchâteau », ou de « Sainte-Marie [Wideumont] »).

Bibliographie : la publication sera assurée par le Service des fouilles. Elle suivra la fouille de la huitième tombe. Une note sommaire dans *Archéologie*, 1961, 2.

La fouille à laquelle nous nous sommes arrêtés en dernier lieu peut servir de conclusion à un inventaire qui n'en demande point. Au pays de Neufchâteau, elle est la première d'une certaine ampleur où le stade de l'intervention urgente ou de l'expérience nécessaire est largement dépassé. Si l'on multiplie de semblables travaux, les archéologues sentiront s'atténuer le complexe d'inquiétude qu'ils entretiennent en eux surtout quand il s'agit d'exhumer des vestiges aussi fragiles, enfouis depuis vingt-quatre siècles dans un sol ingrat.

En effet, le terrain qui recouvre, chez nous, le schiste présent partout a confondu dans une teinte quasi uniforme les niveaux archéologiques comme il a corrodé impitoyablement les reliques qu'il contient.

Aussi l'exploration sérieuse, utile, et souhaitée, des tombelles de la Tène en Ardenne sera-t-elle l'œuvre d'archéologues spécialisés qui devront mobiliser d'importants moyens pour cette tâche immense et qui pourront recourir à des laboratoires dûment équipés.

Les études comparatives, qui s'appliqueront à un matériel plus abondant mis au jour selon les règles d'une méthode rigoureuse, permettront de distinguer des faciès régionaux, de tenter des filiations avec les gisements plus riches de France et d'Allemagne, de fixer une chronologie plus sûre, de mettre en lumière les rites funéraires entrevus.



FIG. 2. Mobilier de deux tombelles à Sainte-Marie-Chevigny (1961).

(Copyright A.C.L. Bruxelles)

Demain, sans doute les techniques nouvelles apporteront-elles leur concours à l'étude d'une phase de la civilisation celtique qui, en tout état de cause, occupera une place notable dans l'archéologie provinciale et nationale.